Pont-Péan

Les salariés du Comité d'entraide manifestent devant la mairie

Ce mercredi matin, une grande partie des 36 salariés du Comité d'entraide de Saint-Erblon, association qui œuvre dans le maintien à domicile sur cinq communes (Bourgbarré, Noyal-Châtillon, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon) manifestaient devant la mairie de Pont-Péan. Commune où est élue la présidente Évelyne Gilanton. Une manifestation soutenue par les maires du précédent mandat de Noyal-Châtillon et Saint-Erblon, Gilles De Bel Air et Jean-Gilles Berthommier. Motif de la grogne : la peur du licenciement, suite aux difficultés financières que rencontre l'association.

À ce sujet, la présidente Évelyne Gilanton a précisé : **« Il a fallu rompre avec un fonctionnement artisanal, mais se professionnaliser avec l'embauche de cadres au niveau administratif. »**. À quoi répond Yvonne Fontaine, présidente du Comité sous trois mandats municipaux jusqu'en 2008 : **« À l'époque de la gestion artisanale, le personnel était régulièrement payé et associé aux décisions. Des fonds étaient mis en réserve pour la formation du personnel. Si le bilan financier dégageait un excédant, une part était redistribuée aux salariés sous forme de prime. De plus, chaque année, une somme était affectée en provision. À la prise en fonction d'Évelyne Gilanton, il restait 83 948,58 € en épargne et 15 381, 29 € en compte-courant. Que s'est-il passé depuis ? »** s'interroge-t-elle.

Familles et Aides à domicile manifestaient ce mercredi devant la mairie. « Mais le service des aides à domicile était assuré », rappelait Catherine Peltier, représentante des salariés.

Évelyne Gilanton signale : **« Malgré les difficultés financières, l'activité du Comité continue dans son intégralité. Le service répond aux demandes d'aide et assure les interventions engagées. Les usagers doivent être rassurés sur la volonté de la poursuite de l'activité. »** Des familles ont tenu à être présentes. Elles remarquent : **« Nous sommes inquiets car ce service de proximité répond bien à nos attentes, nous connaissons bien les aides à domicile, leur disponibilité, leur convivialité auprès de nos proches est pour nous une présence apaisante. »**